

« De nouveaux rôles se dessinent »

L'AVENIR DE LA PHARMACIE HOSPITALIÈRE SOUS LA LOUPE DU SNP GH

Par Joëlle Hayek / Depuis plusieurs mois, le Syndicat national des pharmaciens gérants et hospitaliers publics et privés (SNPGH) s'inscrit dans une dynamique de renouveau et d'élargissement de ses actions, afin de mieux représenter la diversité des pharmaciens hospitaliers et renforcer sa présence sur le terrain. Autant d'initiatives qui témoignent de sa volonté de s'adapter aux mutations de la profession, tout en restant un acteur de proximité, comme nous l'explique sa présidente, Florence Compagnon.

Ces derniers mois ont été marqués par une nouvelle dynamique au sein du SNPGH. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Florence Compagnon : Effectivement, notre syndicat a connu une véritable évolution ces derniers temps. Fondé il y a un demi-siècle, le SNPGH a toujours eu pour vocation de soutenir et défendre les pharmaciens hospitaliers dans l'exercice de leurs missions, qu'ils travaillent dans des établissements de santé publics, privés ou associatifs, mais aussi dans les structures médico-sociales. Une attention particulière a toujours été portée à ceux qui exercent de manière isolée, souvent confrontés à des problématiques spécifiques et à un isolement professionnel que nous nous attachons à rompre notamment par une politique de coopération et de mutualisation. Ces engagements trouvent un bel écho sur le terrain, puisque le SNPGH est, aujourd'hui, l'un des premiers syndicats de pharmaciens en nombre d'adhérents.

Quelles sont les nouveautés concrètes engagées par le syndicat ?

Fin 2024, nous avons franchi une étape importante en élargissant notre périmètre d'action à d'autres profils de pharmaciens. Le SNPGH accueille désormais les pharmaciens hors pharmacie à usage intérieur (PUI), tels que les pharmaciens hygiénistes, ceux rattachés aux OMEDIT, ainsi que ceux impliqués dans les essais cliniques. Ces divers profils réunis créeront une synergie nouvelle dans le domaine des produits de santé. Nous avons également ouvert nos portes aux pharmaciens sapeurs-pompiers professionnels, qui exercent au sein

des PUI des Services d'incendie et de secours (SIS). Ils sont soumis également à l'obligation du Diplôme d'Études Spécialisées (DES) en Pharmacie Hospitalière. Mais une cinquantaine de pompiers volontaires exercent encore sans ce diplôme. Leur intégration reste essentielle pour garantir la continuité de la prise en charge pharmaceutique et le maintien des PUI de SIS sur le territoire.

Que préconisez-vous ?

Nous travaillons de concert avec les autres syndicats, en étroite collaboration avec le colonel Thierry Lacombe, pharmacien-chef du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 31, à la mise en place d'un parcours de formation spécifique, pour permettre aux pharmaciens (pompiers volontaires) exerçant en PUI au sein des SDIS de faire reconnaître leurs acquis, et pouvoir ainsi poursuivre leur activité en conformité avec les exigences réglementaires. Ce projet, qui bénéficie du soutien du Professeur Vincent Lisowski, président de la Conférence nationale des doyens de pharmacie et doyen de la Faculté de pharmacie de Montpellier – où ce nouveau cursus devrait être proposé pour un nombre défini de professionnels – incarne concrètement l'engagement du SNPGH à faire évoluer les cadres existants pour préserver la continuité de l'activité pharmaceutique. Nous sommes d'autant plus mobilisés aux côtés des pharmaciens sapeurs-pompiers qu'ils partagent les réalités et les contraintes de l'exercice isolé. Il nous a donc semblé essentiel de leur apporter un accompagnement adapté. Car au-delà de son rôle syndical, le SNPGH est avant tout un syndicat de proximité, solidement ancré

sur le terrain, engagé pour défendre, conseiller, informer et représenter l'ensemble des pharmaciens hospitaliers, dans toute la diversité de leurs pratiques.

Ce ne sont d'ailleurs pas les seules actions menées pour affermir vos liens avec l'écosystème...

En effet. Historiquement proches des préparateurs en pharmacie hospitalière, qui sont nos partenaires privilégiés sur le terrain, nous avons souhaité aller plus loin en renforçant notre collaboration avec leur organisation représentative, l'Association nationale des préparateurs en pharmacie hospitalière (ANPPH), et sa présidente, Sylvette Garrigou. Dans cette dynamique, le 23 juin dernier, nous avons co-organisé un webinaire en partenariat avec l'ANPPH et l'ADIPh (Association pour le digital et l'information en pharmacie) autour des grands enjeux actuels et à venir de la pharmacie hospitalière, avec pour objectif principal de favoriser la reconnaissance, la valorisation et l'intégration des préparateurs hospitaliers dans les projets pharmaceutiques et les organisations de terrain. C'est un exemple concret de l'engagement du SNP GH à fédérer les forces du secteur, en tissant des liens de solidarité durable avec ses partenaires, dans un esprit d'ouverture et de co-construction. Mobilisons-nous collectivement pour bâtir de nouvelles missions en cohérence avec la formation renouvelée des préparateurs. Ensemble, nous pouvons avancer vers un décret de compétences élargies, réaliste et valorisant pour toute la profession.

D'autres exemples ?

Oui, nous entretenons également des relations étroites et constructives avec le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), en particulier avec Patrick Rambourg, qui a présidé la section H jusque fin juin. Nous le remercions pour son engagement à nos côtés, notamment lors de la recherche de propositions pérennes permettant de garantir la continuité de fonctionnement des PUI en exercice isolé, sujet auquel nous avons été particulièrement sensibles. Nous avons, dès à présent, engagé un dialogue positif avec le nouveau président de la section H, Philippe Benoit, et nous lui proposerons des temps d'échanges réguliers avec nos adhérents, sur des sujets d'actualité. Par exemple, lors de notre dernier webinaire en juin, les discussions portaient sur la mise en œuvre à venir des ratios de présence pharmaceutique, en lien avec la nature des activités de chaque établissement et les indicateurs définis par l'ANAP.

Le Conseil Central H avait ici émis des recommandations claires.

Pourriez-vous nous les rappeler ?

La proposition était la suivante : prévoir, au minimum, un ETP pharmacien par PUI pour garantir les missions essentielles, et ajouter un ETP supplémentaire pour chaque activité à risque autorisée dans l'établissement, ce qui permettrait d'assurer une présence pharmaceutique cohérente avec le niveau de responsabilité et de complexité des missions exercées. La balle est désormais dans le camp de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), à qui il revient de se positionner sur ces préconisations. Nous restons pleinement mobilisés sur ce dossier, en étroite concertation avec Philippe Benoit. Nous souhaitons



Florence Compagnon,
présidente du SNP GH

nous inscrire ici dans la continuité de la dynamique initiée sous la présidence de Patrick Rambourg, d'autant que le SNP GH est désormais solidement représenté au sein du CNOP grâce à la nomination des quadrinomes que nous avons soutenus. Nous entretenons également un lien fort avec le Conseil national professionnel (CNP) de Pharmacie, présidé par Claudine Gard, qui œuvre pour rassembler l'ensemble de la profession autour de positions partagées. Enfin, nous restons un membre actif de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital, dont les initiatives s'avèrent particulièrement efficaces pour défendre les intérêts statutaires de nos adhérents exerçant dans des établissements publics de santé.

Vous avez évoqué à plusieurs reprises les webinaires organisés par le SNP GH. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Oui, c'est l'une des initiatives que nous avons mises en place depuis un peu plus d'un an, dans un souci constant d'information et de proximité. Ces webinaires sont organisés régulièrement, en lien avec l'actualité ou à partir des sujets remontés du terrain pour apporter un éclairage concret, souvent avec l'intervention d'experts ou de partenaires institutionnels. Tous nos adhérents peuvent ensuite accéder aux enregistrements ou aux comptes-rendus détaillés, afin de faciliter le partage de l'information. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer la transparence et la diffusion de nos actions. C'est dans ce même esprit que nous avons entièrement repensé ●●●



notre site Internet. Nous avons aussi instauré un dispositif de questionnaires réguliers à destination de nos adhérents, pour prendre le pouls du terrain, identifier les problématiques prioritaires et ajuster nos réponses. L'écoute, la réactivité et la co-construction ont de tous temps été les piliers fondamentaux du SNPGH, qui entend continuer à évoluer aux côtés des pharmaciens hospitaliers, pour défendre leurs intérêts et mieux les accompagner dans un environnement en perpétuelle transformation.

Un mot sur les évolutions du métier de pharmacien hospitalier ?

La spécialité évolue profondément, et cette dynamique traduit une montée en compétence et en responsabilité que nous revendiquons pleinement. De nouveaux rôles se dessinent : le pharmacien prescripteur, déjà en place dans certains services, valorise notre expertise clinique, notamment en gériatrie, en oncologie ou dans les maladies chroniques. De même, le rôle de pharmacien vaccinateur, reconnu en ville, doit pouvoir s'étendre à l'hôpital, notamment en prévention auprès de populations à risque. L'intelligence artificielle ouvre également de nouvelles perspectives pour sécuriser les prescriptions, anticiper les interactions médicamenteuses et optimiser les flux. Mais elle doit rester en appui au discernement clinique, dans un cadre éthique. Autre enjeu stratégique : la souveraineté sanitaire, dans un contexte marqué par des ruptures régulières sur des molécules essentielles. Aujourd'hui limitées au sur mesure, les préparations hospitalières pourraient-elles devenir une réponse sécurisée à ces manques ? Cela suppose des moyens et des adaptations, mais il peut être pertinent d'initier la réflexion avec toutes les parties prenantes.

Quelles autres dynamiques comptez-vous également adresser ?

Notre rôle dans la gestion des dispositifs médicaux stériles est lui aussi central. Nous avons la légitimité technique et

DÉFENDRE, CONSEILLER, PROTÉGER

Dans le but de faciliter l'exercice professionnel des pharmaciens hospitaliers au sein des établissements publics, privés et ESPIC, le SNPGH porte six missions essentielles :

- **Défendre les intérêts des adhérents**
- **Conseiller avec expertise** et offrir un accompagnement spécialisé sur les enjeux de la gestion pharmaceutique.
- **Informen en continu** sur les évolutions réglementaires, scientifiques et pratiques du secteur.
- **Prévenir les conflits** en proposant des ressources pour favoriser un climat de travail serein et des coopérations renforcées sur le terrain.
- **Représenter la profession** auprès des institutions publiques.
- **Porter la voix du secteur pharmaceutique** pour défendre les intérêts de la profession tout en veillant à préserver l'intérêt général en matière de santé publique.
- **Protéger de manière complète** grâce à un accompagnement technique et juridique de haut niveau. Le SNPGH est aujourd'hui le seul syndicat pharmaceutique à proposer simultanément une assurance de responsabilité civile professionnelle, une protection juridique, et un soutien psychologique.

organisationnelle pour gérer l'ensemble des DM, y compris ceux implantés. Cette responsabilité doit être pleinement reconnue. Enfin, nous devons renforcer notre ancrage territorial. Le lien ville-hôpital, les réseaux de santé, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), sont autant d'espaces où notre présence est indispensable pour sécuriser les parcours, notamment en sortie d'hospitalisation. Nous sommes aussi des acteurs clés de l'innovation, de la gestion des essais cliniques aux médicaments de thérapies innovantes. Tous ces développements dessinent un métier plus clinique, plus stratégique et plus intégré au parcours de soins. Il est temps d'adapter le cadre réglementaire pour accompagner cette réalité.

Plus d'informations sur le site du SNPGH :
<https://www.snpgh.fr>